



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Shawinigan

PROVINCE DE QUÉBEC VILLE DE SHAWINIGAN

Le 21 juin 2021

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Shawinigan convoquée et tenue le lundi 21 juin 2021, à 17 h, au lieu ordinaire de ses séances, le tout suivant les dispositions voulues par la loi.

Sont présents, les conseillers(ères), Josette Allard-Gignac, Martin Asselin, Jacinthe Campagna, Lucie De Bons, Nancy Déziel, Claude Grenier et Jean-Yves Tremblay, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Michel Angers. Est absent, le conseiller Guy Arseneault.

Sont également présents, Monsieur François St-Onge, directeur général adjoint et directeur du Service des communications et des relations avec les citoyens et Me Steve St-Arnaud, greffier adjoint.

Moment de recueillement.

Déclaration d'ouverture par monsieur le maire.

R 253-21-06-21

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par : la conseillère Josette Allard-Gignac
Appuyé par : le conseiller Jean-Yves Tremblay

Et résolu

Que le Conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté, lequel est joint comme annexe I à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

R 254-21-06-21

SIGNATURE - CORPORATION CULTURELLE DE SHAWINIGAN - ENTENTE - UN ÉTÉ SIGNÉ SHAWINIGAN ET DIVERS PROJETS INNOVANTS

CONSIDÉRANT QU'en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par le biais de la *Loi sur les compétences municipales* (RLRQ, c. C-47.1) à l'égard des matières dont elle a compétence notamment dans le domaine de la culture, des loisirs et des activités communautaires, la Ville peut accorder toute aide qu'elle juge appropriée;

PAR CE MOTIF,

Il est proposé par : la conseillère Lucie De Bons
Appuyé par : la conseillère Nancy Déziel

Et résolu



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Shawinigan

Que le Conseil autorise le maire et le greffier adjoint à signer, pour et au nom de la Ville, l'entente relative aux modalités de versement de subventions à intervenir avec la Corporation culturelle de Shawinigan dans le cadre de l'événement Un été signé Shawinigan et la production de concepts artistiques et techniques ainsi que la réalisation de divers projets innovants.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

Au terme de la séance, les personnes présentes ont eu l'opportunité d'adresser des questions orales aux membres du conseil.

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, le maire déclare la séance levée à 17 h 6.

Les résolutions consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une conformément à l'article 53 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, c. C-19).

Michel Angers
Maire

Me Steve St-Arnaud
Greffier adjoint